

A Petit-Villard dans le Jura
à 900m d'altitude.
Le chalet accueillera une vingtaine de
jeunes avec une équipe d'animation.

Projet Associatif

Amener chaque jeune à découvrir sa
contribution personnelle, s'ouvrir
aux autres, trouver sa place,
développer sa vie spirituelle.

Activités

Ateliers pour imaginer,
inventer ou devenir le héros
d'un soir...
Veillées pour se déguiser,
jouer, rire, chanter et...
partager ensemble.
Ski alpin, ski de fond, luge,
jeux d'extérieur...



Activités selon météo
Pour tout renseignement sur le séjour,
Vous pouvez nous contacter par mail :
colopv94@gmail.com

**Parlez-en autour de vous, pour que tous les amis en
profitent!**

COLONIE DE VACANCES **Petit Villard**



**SEJOUR pour les lycéens
(de la seconde à la terminale)
du 15 FEVRIER au 22 FEVRIER 2020**



**ASSOCIATION FAMILIALE ET
EDUCATIVE
DU PARC DE SAINT-MAUR**

Fiche d'inscription

Colonie de Petit-Villard – Notre Dame des Neiges Vacances Hiver 2020

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Age en février 2020 : ans

Ville et département de naissance :

Adresse :

.....

☎ fixe: ☎ portable:

@.....

Établissement scolaire : Ville.....

Classe :

Pour la location du matériel de ski:

Pointure chaussures :
Exemple: 39

Taille:
Exemple: 1m60

Je soussigné(e).....

père, mère, tuteur * de

l'inscris au Centre de vacances de l'A.F.E. du Parc Saint-Maur et en accepte le règlement.

Fait à, le.....

Signature :

**rayer la mention inutile.*

Quand ?

Du samedi 15 février au samedi 22 février 2020

Pour qui ?

Pour les garçons et les filles de la 2nde à la terminale

Prix du séjour 500€

(voyage en minibus et cotisation AFE compris)

Moins 15 % pour le deuxième frère ou sœur

Moins 20% pour le troisième

Comment s'inscrire ?

Dès maintenant, par ordre d'arrivée du dossier d'inscription, en fournissant les documents ci-dessous (1 dossier par jeune), sous enveloppe avec la mention

«Petit Villard HIVER 2020 - 2^{ème} semaine»

au secrétariat de l'AFE : 11 av Joffre 94100 Saint Maur

- Fiche d'inscription ci-contre remplie + une photo d'identité
- Une photocopie de l'**attestation** de la carte vitale
- Un chèque d'acompte de 250€ à l'ordre de
«AFE du Parc Saint Maur»
- Un certificat médical de capacité à pratiquer le ski
- Pour les Saint Mauriens, une photocopie de la taxe d'habitation 2019 où figurent les nom et adresse
- Chèques Vacances acceptés